

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 992

5 octobre 2005

SOMMAIRE

Abelard Holding S.A., Luxembourg	47596	Ecological Development S.A., Peppange	47575
ACH Management S.A., Luxembourg	47573	EFG Universal Fund, Sicav, Luxembourg	47578
Albabe S.A., Luxembourg	47581	Electrofin S.A.H., Luxembourg	47594
Alesraa Luxembourg, S.à r.l., Senningerberg	47586	Elwobos, S.à r.l., Luxembourg	47598
Alges, S.à r.l., Luxembourg	47610	Elwobos, S.à r.l., Luxembourg	47598
Andalar Invest S.A., Luxembourg	47607	Elwobos, S.à r.l., Luxembourg	47599
Atilia Holding S.A., Luxembourg	47600	European Finance & Management S.A., Luxembourg	47596
Atlantic Long Term Facilities S.A.H., Luxembourg	47612	Exel Luxembourg 1, S.à r.l., Luxembourg	47582
Ball Holdings, S.à r.l., Luxembourg	47573	FBP Funds Sicav, Luxembourg	47613
Ball Investment Holdings, S.à r.l., Luxembourg	47583	FFTW Funds Selection II, Sicav, Luxembourg	47596
Banque Puilaetco (Luxembourg) S.A., Luxembourg	47611	Fleming Frontier Fund, Sicav, Senningerberg	47614
Benetton Finance S.A., Luxembourg	47582	Gärtnerei Sunflower, S.à r.l., Warken	47594
Benetton Holding International N.V. S.A., Luxembourg	47576	GBL Verwaltung, S.à r.l., Luxembourg	47609
Benetton International Property N.V. S.A., Luxembourg	47578	GDN Distribution, S.à r.l., Belvaux	47591
Benetton International S.A., Luxembourg	47579	Gerd Bauer Training Managementality, S.à r.l., Capellen	47606
Benetton Real Estate International S.A., Luxembourg	47581	HRD Holding S.A., Luxembourg	47607
Besthold S.A.H., Luxembourg	47616	J.M.M.C. Investments Europe S.A., Luxembourg	47602
Bix Investments, S.à r.l., Luxembourg	47602	Jalor Finance S.A., Luxembourg	47570
Boston Mere Property Holdings S.A., Luxembourg	47616	Jobelux S.A., Luxembourg	47595
Cathom Holdings S.A., Luxembourg	47599	Julius Baer Multicooperation, Sicav, Luxembourg	47596
Cellamare S.A., Luxembourg	47607	Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg	47594
Christiana Holding S.A., Luxembourg	47610	Jumax S.A., Luxembourg	47609
Compétence Géotechnique, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	47570	Keham S.A. Holding, Luxembourg	47607
Darsella International S.A., Luxembourg	47609	L.G.S.H., S.à r.l., Luxembourg	47599
Daviani S.A. Holding, Luxembourg	47607	LCF Edmond de Rothschild Prifund, Sicav, Luxembourg	47595
De Vlaminck S.A., Luxembourg	47611	Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'Action Médico-Sociales, Luxembourg	47579
DLV Invest S.A., Luxembourg	47599	Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'Action Médico-Sociales, Luxembourg	47579
DM Concept, S.à r.l., Petit-Nobressart	47576	Lion Belgium Sicav, Luxembourg	47600
Dutch Investment Company S.A. Holding, Luxembourg	47597	LNS S.A., Moutfort	47597
E.Y.E.S., Empower Your-E-Business Strategy S.A., Luxembourg	47593	Locaserv S.A., Luxembourg	47599
Eastwood S.A.H., Luxembourg	47601	Logiver S.A., Luxembourg	47580
		Lux-Investment Partners S.A., Luxembourg	47612
		Lux-Log S.A., Schengen	47610
		Magalox S.A., Luxembourg	47586
		Magalox S.A., Luxembourg	47586

Magalox S.A., Luxembourg	47586	Sul Palco, S.à r.l., Luxembourg	47594
Manulife Global Fund, Sicav, Luxembourg	47613	TE-Logistics S.A., Schengen	47580
Mom Participation, S.à r.l., Luxembourg	47608	TE-Logistics S.A., Schengen	47580
Neurea Investments S.A., Luxembourg	47571	Tetra Finances S.A.H., Luxembourg	47591
(The) New Russia Fund, Sicaf, Luxembourg	47606	Tioniqua Finance S.A.H., Luxembourg	47600
(The) New Star Global Fund, Sicav, Luxembourg	47611	Tobiak S.A., Luxembourg	47585
Nexis S.A., Luxembourg	47608	Tobiak S.A., Luxembourg	47585
Nordea Investment Management Fund, Sicav, Findel	47615	Tobiak S.A., Luxembourg	47585
Orbis Sicav, Luxembourg	47611	Topagis Property Investments S.A., Luxembourg	47571
Orif Holding S.A., Luxembourg	47611	Tourimonta Holding S.A., Luxembourg	47601
Penang Holding S.A., Luxembourg	47606	Trasag S.A., Luxembourg	47609
Pitcairns Finance S.A.H., Luxembourg	47613	Tweety S.A., Luxembourg	47598
Plastics Consulting & Innovation (P.C.I.) S.A., Lu- xembourg	47607	UNICORP, Universal Luxembourg Corporation S.A.H., Luxembourg	47601
Portofino Investments S.A., Luxembourg	47608	Vaubesnard S.A., Luxembourg	47595
RC Europe S.A., Kehlen	47596	Vaubesnard S.A., Luxembourg	47595
Relys Holding S.A., Luxembourg	47570	Vaubesnard S.A., Luxembourg	47595
Sauer-Danfoss Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	47612	Vidinvest S.A., Luxembourg	47616
SES Astra S.A., Betzdorf	47609	Westside Holding S.A., Luxembourg	47598
SES Global S.A., Betzdorf	47612	World Water S.A., Luxembourg	47597
Sofingest Holding S.A., Luxembourg	47608	World Water S.A., Luxembourg	47597
Sonodico Participations S.A., Luxembourg	47608	World Water S.A., Luxembourg	47597
Source de Tepelene S.A., Luxembourg	47610	World Water S.A., Luxembourg	47597
STM, Soudure Tuyauterie Maintenance, Livange	47610	World Water S.A., Luxembourg	47598
Sul Palco, S.à r.l., Luxembourg	47594		

COMPETENCE GEOTECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.518,13.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 72-74, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 44.274.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(041850.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

RELYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 41.173.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041846.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 69.601.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(041370.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

NEUREA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 95.129.

TOPAGIS PROPERTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 95.130.

MERGER PROPOSAL

In the year two thousand and five, on the thirtieth of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There Appeared:

Mrs Vanessa Freed, avocat, with professional address in Luxembourg,
acting in her capacity as:

1. a special attorney of the board of directors of NEUREA INVESTMENTS S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at L-1724 Luxembourg, 9B boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 95.129 (Neurea), incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, dated July 25, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C - N° 952, dated September 16, 2003,

by virtue of a special power of attorney conferred on her under the terms of a resolution adopted at the meeting of the board of directors of Neurea.

and

2. a special attorney of the board of directors of TOPAGIS PROPERTY INVESTMENTS S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at L-1724 Luxembourg, 9B boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 95.130 (Topagis), incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, dated July 25, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C - N° 940, dated September 12, 2003,

by virtue of a special power of attorney conferred on her under the terms of a resolution adopted at the meeting of the board of directors of Topagis.

A certified extract of the minutes of each of those meetings, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed in order to be filed with it.

Said appearing person, acting in its aforesaid dual capacity, required the undersigned notary to record the plan for a merger more fully specified hereinafter:

1) Merging companies:

- NEUREA, as company effecting the take-over (hereinafter the Absorbing Company); and

- TOPAGIS, as company being taken over (hereinafter the Absorbed Company).

NEUREA and TOPAGIS are collectively referred to hereinafter as the Merging Companies.

2) The Absorbing Company is the owner of all shares representing the whole of the capital and holds all the voting rights in the Absorbed Company.

3) The Merging Companies have not issued any shares conferring special rights or securities other than the ordinary shares representing the share capital.

4) The Absorbing Company will merge with the Absorbed Company under the terms of a merger in accordance with Articles 278 to 280 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as subsequently amended (the 1915 Company Law).

5) As from January 1, 2005, all the operations of the Absorbed Company shall be regarded from an accounting point of view as carried out on behalf of the Absorbing Company.

6) No particular advantage is conferred on the members of the board of directors of the Merging Companies or on the auditors of the Merging Companies.

7) The merger shall entail automatically, as from its entry into effect, the universal transmission, both as between the Merging Companies and vis-à-vis third parties, of all assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company.

8) All the shareholders in the Absorbing Company shall be entitled, for a period of one (1) month following the publication of this plan of merger in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to inspect the documents mentioned in Article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the 1915 Company Law and to obtain copies of those documents without charge on mere request.

9) One or more shareholders in the Absorbing Company having at least five per cent (5%) of the shares in the subscribed capital shall be entitled to require, during a period of one (1) month following the publication of this plan for a merger in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, a general meeting of the Absorbing Company to be convened with a view to its ruling on the approval of the contemplated merger.

10) Without prejudice to the right of the shareholder in the Absorbing Company as provided for in point 9 above, the merger shall become effective following the expiry of one (1) month after publication of this merger plan in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and will automatically and simultaneously have the effects provided for in Article 274 of the 1915 Company Law.

11) The books and documents of the Absorbed Company shall be conserved for five years at the registered office of the Absorbing Company.

In accordance with Article 271 of the 1915 Company Law, the notary acting in this matter declares that he has checked and attests the existence and legality of the acts and formalities required from the Merging Companies and this plan of merger.

The undersigned notary who reads and speaks the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the date indicated at the beginning thereof.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us the notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu

Madame Vanessa Freed, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité

1. de mandataire spécial du conseil d'administration de la société NEUREA INVESTMENTS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9B boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.129 (Neurea), constituée suivant acte notarié de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 952, du 16 septembre 2003,

en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes d'une résolution du conseil d'administration de NEUREA; et

2. de mandataire spécial du conseil d'administration de la société TOPAGIS PROPERTY INVESTMENTS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.130, (TOPAGIS) constituée suivant acte notarié de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 940 du 12 septembre 2003;

en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes d'une résolution du conseil d'administration de Topagis.

Un extrait certifié du procès-verbal de chacune de ses réunions, signé ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Ladite personne comparante, agissant en sa double qualité prémentionnée, a requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion plus amplement spécifié ci-après:

1) Sociétés fusionnantes:

- NEUREA, en qualité de société absorbante (ci-après, la Société Absorbante); et
- TOPAGIS, en qualité de société absorbée (ci-après, Société Absorbée).

NEUREA et TOPAGIS sont dénommées ci-après collectivement, les Sociétés Fusionnantes.

2) La Société Absorbante est propriétaire de la totalité des actions représentant l'intégralité du capital et détient la totalité des droits de vote de la Société Absorbée.

3) Les Sociétés Fusionnantes n'ont émis aucune action conférant des droits spéciaux ou des titres autres que des actions ordinaires représentatives du capital social.

4) La Société Absorbante absorbera la Société Absorbée aux termes d'une fusion conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi sur les Sociétés de 1915).

5) A compter du 1^{er} janvier 2005, toutes les opérations de la Société Absorbée seront considérées, d'un point de vue comptable, comme ayant été accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

6) Aucun avantage particulier n'est conféré aux membres des conseils d'administration des Sociétés Fusionnantes ou aux commissaires aux comptes des Sociétés Fusionnantes.

7) La fusion entraînera de plein droit, à partir de sa prise d'effet, la transmission universelle tant entre les Sociétés Fusionnantes qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée à la Société Absorbante.

8) Tous les actionnaires de la Société Absorbante seront en droit, pendant une période de un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de prendre connaissance des documents mentionnés à l'article 267 paragraphe (1) a), b) et c) de la Loi sur les Sociétés de 1915 et d'obtenir copie de ces documents sans frais et sur simple demande.

9) Un ou plusieurs actionnaires de la Société Absorbante, disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des actions du capital souscrit a/ont le droit de requérir, pendant le délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion envisagée.

10) Sous réserve du droit des actionnaires de la Société Absorbante prévu au point 9 ci-avant, la fusion deviendra effective après expiration du délai d'un (1) mois suivant la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et entraînera de plein droit et simultanément les effets prévus à l'article 274 de la Loi sur les Sociétés de 1915.

11) Les livres et documents de la Société Absorbée seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la Société Absorbante.

Conformément à l'article 271 de la Loi sur les Sociétés de 1915, le notaire instrumentant déclare avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux Sociétés Fusionnantes ainsi que du présent projet de fusion.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle anglais, certifie à la demande de la partie comparante que le présent acte a été rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergences entre les versions anglaises et françaises, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et résidence, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire instrumentant.

Signé: V. Freed, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 octobre 2005, vol. 433, fol. 24, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 octobre 2005

H. Hellinckx.

(086929.2/242/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2005.

ACH MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 et l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Ch. Lanz / F. Nilles

Fondé de Pouvoir / Sous-Directeur Principal

(041171.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

BALL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.414.

In the year two thousand and five, on the twenty-fourth March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of BALL HOLDINGS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed enacted on December 9, 2002, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 90.414, published in Mémorial C number 109, page 5206, on February 4, 2003 and whose Articles of Incorporation have been modified by deed enacted on December 19, 2002, published in Mémorial C number 934, page 44786, on September 11, 2003.

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 260,129 (two hundred and sixty thousand one hundred and twenty-nine) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Amendment of article twenty of the Articles of Incorporation.

2.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution

It is decided to amend Article twenty of the Articles of Incorporation to read as follows:

Art. 20. «Notwithstanding the provisions of article nineteen, the general meeting of partners of the Company, by the majority vote determined by the Law for payment of dividend, upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a recent interim statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager itself (as the case may be), and showing that sufficient reserves are available for distribution, it being understood that the amount to

be distributed may not exceed realised profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BALL HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 90.414, constituée suivant acte reçu le 9 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil I des Sociétés et Associations numéro 109, page 5206 du 4 février 2003 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 19 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 934, page 44786 du 11 septembre 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 260,129 (deux cent soixante mille cent vingt-neuf) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article vingt des statuts.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé de modifier l'article vingt des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 20. «Nonobstant les dispositions de l'article dix-neuf, l'assemblée générale des associés de la Société, par le vote majoritaire déterminé par la loi sur le paiement des dividendes, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (le cas échéant) peut décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice social en cours, sur base d'un récent état intérimaire des comptes préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique lui-même (le cas échéant), et laissant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne saurait excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lesquels les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, vol. 147S, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expéditon conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

J. Elvinger.

(042386.2/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

ECOLOGICAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3390 Peppange, 6, rue Kirchwoie.
R. C. Luxembourg B 84.930.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ECOLOGICAL DEVELOPMENT S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 84.930, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 3 avril 2002, numéro 516.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur François David, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Constatation de la libération intégrale du capital social.
- 2.- Transfert du siège social à L-3390 Peppange, 6, rue Kirchwoie et modification afférente des statuts.
- 3.- Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que l'intégralité du capital social de la société souscrit à l'occasion de la constitution de la société en date du 23 novembre 2001, et libéré à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%), a été libéré intégralement par des versement en espèces.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément, que la somme de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250,- EUR) a été mise à la libre disposition de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-3390 Peppange, 6, rue Kirchwoie.

L'article 2 (alinéas let 2) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la commune de Roeser.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune par simple décision du conseil d'administration.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR)

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Hennericy, S. Mathot, F. David, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, vol. 148S, fol. 22, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 mai 2005.

P. Bettingen.

(041974.3/202/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

BENETTON HOLDING INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 89.124.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03990, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

(041179.3/4170/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

DM CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8557 Petit-Nobressart, 2, Im Pesch.
R. C. Luxembourg B 108.200.

STATUTES

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Daniel Marx, employé privé, né à Luxembourg, le 13 mars 1971, demeurant au 2, Im Pesch, L-8557 Petit-Nobressart.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présents et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Objet - Raison Sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet principal l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location, la promotion immobilière et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle a encore pour objet la réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Généralement la société peut réaliser toute opération financière, commerciale et industrielle, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de DM CONCEPT, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Petit-Nobressart (commune d'Ell).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Daniel Marx, préqualifié, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la

valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2005.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à neuf cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 2 Im Pesch, L-8557 Petit-Nobressart.

2.- Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Daniel Marx, employé privé, né à Luxembourg, le 13 mars 1971, demeurant au 2 Im Pesch, L-8557 Petit-Nobressart.

Vis-à-vis des tiers, le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

3.- Le gérant prénommé pourra nommer un ou plusieurs agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Marx, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2005, vol. 893, fol. 75, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(044261.3/239/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BENETTON INTERNATIONAL PROPERTY N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 89.123.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

(041180.3/4170/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**EFG UNIVERSAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. BEC UNIVERSAL FUND).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 32.967.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable BEC UNIVERSAL FUND, ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, constituée sous la dénomination de BSS UNIVERSAL FUND suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 6 février 1990, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 111 du 5 avril 1990, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 16 février 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 859 du 9 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Sylvie Dobson, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Madame Emmanuelle Schneider, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sophie Dubru, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. Que la présente assemblée a été convoquée par des avis l'ordre du jour envoyés à tous les actionnaires nominatifs par lettre recommandée le 24 novembre 2004 et publiés au Mémorial, dans le «Luxemburger Wort» et dans le «Tageblatt» en date des 24 novembre 2004 et 8 décembre 2004.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'Assemblée, et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il résulte de la liste de présence que sur cent quarante-neuf mille deux cent cinquante (149.250) actions en circulation, quarante-six mille neuf cent vingt-trois (46.923) actions sont représentées à la présente Assemblée.

IV. Une première assemblée générale extraordinaire, convoquée suivant les modalités indiquées dans le procès-verbal de cette assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente assemblée, s'est tenue en date du 19 novembre 2004 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu de l'article 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

Qu'à la suite de ce qui précède, la présente Assemblée est régulièrement constituée et convoquée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

V. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination de la Société de BEC UNIVERSAL FUND en EFG UNIVERSAL FUND

2. Modification de l'article 1 des statuts de la Société comme suit:

«Il existe une société anonyme fonctionnant sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) sous la dénomination de EFG UNIVERSAL FUND».

3. Modification du deuxième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société en remplaçant la référence à «cinquante millions de francs luxembourgeois (Flux 50.000.000,-) par la référence à «un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-).

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de BEC UNIVERSAL FUND en EFG UNIVERSAL FUND.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe une société anonyme fonctionnant sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) sous la dénomination de EFG UNIVERSAL FUND».

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 5 des statuts en y remplaçant la référence à «cinquante millions de francs luxembourgeois (Flux 50.000.000,-) par la référence à «un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-); le deuxième paragraphe de l'article 5 aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (2^e paragraphe).** Le capital minimum de la Société est l'équivalent en dollars des Etats-Unis du minimum fixé par la réglementation en vigueur, à savoir un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-)».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Dobson, E. Schneider, S. Dubru, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 janvier 2005, vol. 430, fol. 6, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2005.

H. Hellinckx.

(042204.3/242/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

BENETTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 78.734.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

(041182.3/4170/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**LIGUE LUXEMBOURGEOISE DE PREVENTION ET D'ACTION MEDICO-SOCIALES,
Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 21-23, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg J12.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041552.3/728/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**LIGUE LUXEMBOURGEOISE DE PREVENTION ET D'ACTION MEDICO-SOCIALES,
Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 21-23, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg J12.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041554.3/728/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TE-LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 56.883.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041521.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TE-LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 56.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041526.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

LOGIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 87.518.

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOGIVER S.A., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, R.C.S. Luxembourg section B numéro 87.518, constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1173 du 5 août 2002 et transformée en société anonyme suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 mars 2005, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach (Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Santiago van der Elst, juriste, demeurant à Hollenfels (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital à concurrence de 21.000,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 170.000,- EUR à 191.000,- EUR, par la création et l'émission de 210 actions nouvelles de 100,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un mille euros (21.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de cent soixante-dix mille euros (170.000,- EUR) à cent quatre-vingt-onze mille euros (191.000,- EUR), par la création et l'émission de deux cent dix (210) actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les deux cent dix (210) actions nouvellement émises ont été intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par Monsieur André Verdickt, ingénieur, demeurant à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Le montant de vingt et un mille euros (21.000,- EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme LOGIVER S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-onze mille euros (191.000,- EUR), représenté par mille neuf cent dix (1.910) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, C. Dostert, S. van der Elst, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 mai 2005, vol. 531, fol. 75, case 8. – Reçu 210 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 mai 2005.

J. Seckler.

(042287.3/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

BENETTON REAL ESTATE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 79.876.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

(041184.3/4170/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

ALBABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.387.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 mars 2005 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, Maes Marina, Gillet Etienne en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2011.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041387.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

BENETTON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 56.823.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

(041189.3/4170/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

EXEL LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.640.

In the year two thousand and five, on the twenty-second of March.
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EXEL LUXEMBOURG 1, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, trade register Luxembourg section B number 86.640, incorporated by deed dated on March 28, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 965 of June 25, 2002.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes;

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed;

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Changing of the Company's financial year end so that it would start on March 30th and end on March 29th of each year, with the exception of the current financial year which will begin on September 30th, 2004 and end on March 29th, 2005.

2.- Subsequent modification of Article 15 of the articles of Incorporation.

3.- Miscellaneous.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to change the Company's financial year end so that it would start on March 30th and end on March 29th of each year, with the exception of the current financial year which will begin on September 30th, 2004 and end on March 29th, 2005.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, it is decided to amend article 15 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The Company's financial year starts on March 30th of each year and ends on March 29th of the next year.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EXEL LUXEMBOURG 1, S.à r.l., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg section B

numéro 86.640, constituée suivant acte reçu le 28 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 965 du 25 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte;

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés;

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la date de clôture de l'année sociale de la société, de telle sorte qu'elle commence le 30 mars et finit le 29 mars de chaque année, sauf l'année sociale en cours, commencée le 30 septembre 2004, qui finira le 29 mars 2005.

2.- Modification afférente de l'article 15 des statuts.

3.- Divers.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de changer la date de clôture de l'année sociale de la société, de telle sorte qu'elle commence le 30 mars et finit le 29 mars de chaque année, sauf l'année sociale en cours, commencée le 30 septembre 2004, qui finira le 29 mars 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le trente mars de chaque année et se termine le 29 mars de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2005.

J. Elvinger.

(042334.3/211/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

BALL INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 90.415.

In the year two thousand and five, on the twenty-fourth March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of BALL INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed enacted on December 10, 2002, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 90.415, published in Mémorial C number 111, page 5284, on February 4, 2003.

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 125 (one hundred and twenty-five) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Amendment of article twenty of the Articles of Incorporation.
- 2.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution

It is decided to amend Article twenty of the Articles of Incorporation to read as follows:

Art. 20. «Notwithstanding the provisions of article nineteen, the general meeting of partners of the Company, by the majority vote determined by the Law for payment of dividend, upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a recent interim statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager itself (as the case may be), and showing that sufficient reserves are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BALL INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 90.415, constituée suivant acte reçu le 10 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 111, page 5284 du 4 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article vingt des statuts.
- 2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé de modifier l'article vingt des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 20. «Nonobstant les dispositions de l'article dix-neuf, l'assemblée générale des associés de la Société, par le vote majoritaire déterminé par la loi sur le paiement des dividendes, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (le cas échéant) peut décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice social en cours, sur base d'un récent état intermédiaire des comptes préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique lui-même (le cas échéant), et laissant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne saurait excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lesquels les comptes annuels ont été approuvés/augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, vol. 147S, fol. 70, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

J. Elvinger.

(042387.2/211/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

TOBIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.866.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041543.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TOBIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.866.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041545.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TOBIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041547.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TOBIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041548.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041499.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041504.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041507.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 108.197.

STATUTES

In the year two thousand five, on the twelfth of May.

Before Us, Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QATAR ISLAMIC BANK, a shareholding company incorporated under the laws of Qatar, having its registered office at Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscribed with the Register of Companies of Qatar under number 8338,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg by virtue of a proxy given on May 10, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg (Municipality of Niederanven).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, fully paid up.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of Category A manager(s) and of category B manager(s).

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of one category A manager and one category B manager.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole associate or, in case the company has more than one associate, by the associates acting under their joint signatures.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of (i) the Category A managers present or represented, and (ii) the consent of at least one Category B Manager, with at least the presence or the representation of the majority of Category A Managers and at least one Category B Manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal

year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2005.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by QATAR ISLAMIC BANK, prenamed, and have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by the following managers:

Category A Managers:

* Mr Mutaz Mousa Salem Saqer, International Investment Manager, born on August 29, 1971 in Amman (Jordan), with professional address at P.O. Box 559, Doha, Qatar.

* Mr Emmanuel Limido, manager, born on January 5, 1959 in Paris (France) and residing at 15, rue des Pommerets, 92310 Sevres, France.

* Pr. Abdullatif A. Almeer, General Manager, born on 1951 in Qatar, with professional address at P.O. Box 559, Doha, Qatar.

Category B Manager:

* Mr Marcel Stephany, Chartered accountant, born on September 4, 1951 in Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

The Company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

2) The address of the corporation is fixed at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze mai.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QATAR ISLAMIC BANK, une société par action de droit qatari, avec siège social à Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscrite au registre de sociétés du Qatar sous le numéro 8338.

ici représenté par Monsieur Fatah Boudjelida, employé, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg

en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg (commune de Niederanven).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par parts sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique, en cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants, dont, au moins, la signature d'un gérant de catégorie A et la signature d'un gérant de catégorie B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité de (i) tous les gérants de catégorie A présents ou représentés, et (ii) le vote favorable d'au moins un gérant de catégorie B, avec au moins la présence ou la représentation de la majorité des gérants de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Les cinq cent (500) parts sociales ont été souscrites par QATAR ISLAMIC BANK, préqualifiée, et ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (EUR 2.000,-).

Décision de l'associée unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

Gérants de Catégorie A:

* M. Mutaz Mousa Salem Saqer, International Investment Manager, né le 29 août 1971 à Aman (Jordanie) avec adresse professionnelle au P.O. Box 559, Doha, Qatar.

* M. Emmanuel Limido, manager, né le 5 janvier 1959 à Paris, demeurant au 15, rue des Pommerets, 92310 Sèvres (France).

* Pr. Abdullatif A. Almeer, General Manager, né en 1951 au Qatar, avec adresse professionnelle au P.O. Box 559, Doha, Qatar.

Gérant de Catégorie B:

* Mr. Marcel Stephany, conseil fiscal et comptable, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

2) L'adresse de la Société est fixée à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 52, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger.

(044164.3/211/281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

TETRA FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 58.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature

Un Mandataire

(041324.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

GDN DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 108.201.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Georges Kachniarz, employé privé, né à Créhange/Moselle (France), le 2 juillet 1959, demeurant au 60 cours du 19 novembre 1944, F-57690 Crehange (France);

2.- Monsieur Nicolas Piersanti, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 18 février 1958, demeurant au 27, rue Mathias Koener, L-4174 Esch-sur-Alzette;

3.- Monsieur Diego Bragoni, indépendant, né à La Spezia (Italie), le 5 octobre 1963, demeurant au 128, rue de Differdange, L-4437 Soleuvre.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet principal la vente de mobilier et de matériel de décoration ainsi que toute opération généralement quelconque commerciale, financière, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de GDN DISTRIBUTION, société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Sanem.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Georges Kachniarz, prénommé, trente-quatre parts sociales	34
2.- Monsieur Nico Piersanti, prénommé, trente-trois parts sociales	33
3.- Monsieur Diego Bragoni, prénommé, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant l'accord des associés statuant à la majorité requise pour les modifications statutaires.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, personnels, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de 2 (deux) gérants, sauf dispositions contraires fixées par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article dix-sept (17) qui précède, l'année sociale commence aujourd'hui-même pour finir le 31 décembre 2005.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 10, rue de l'Usine, L-4490 Belvaux.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Georges Kachniarz, employé privé, né à Créhange/Moselle (France), le 2 juillet 1959, demeurant au 60 cours du 19.11.1944, F-57690 Crehange (France);

b) Monsieur Nicolas Piersanti, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 18 février 1958, demeurant au 27, rue Mathias Koener, L-4174 Esch-sur-Alzette;

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature conjointe.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Kachniarz, N. Piersanti, D. Bragoni, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2005, vol. 893, fol. 75, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(044264.3/239/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

E.Y.E.S., EMPOWER YOUR-E-BUSINESS STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 104.130.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour compte de E.Y.E.S., EMPOWER YOUR-E-BUSINESS STRATEGY S.A.

COMPTIS S.A.

Signature

(041377.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.532.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks
Notaire

(041205.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

SUL PALCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 2, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 53.851.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.
Signature

(041537.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

SUL PALCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 2, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 53.851.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.
Signature

(041540.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ELECTROFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.053.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041394.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

GÄRTNEREI SUNFLOWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-9090 Warken, 70, rue de Welscheid.
R. C. Luxembourg B 103.799.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour compte de GÄRTNEREI SUNFLOWER, S.à r.l.
COMPTIS S.A.

Signature

(041380.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

VAUBESNARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.287.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041549.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

VAUBESNARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.287.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041550.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

VAUBESNARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.287.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041551.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.645.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2004 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2005, réf. LSO-BE03367, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

C.-I. Berge / F. Waltzing

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(041197.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

JOBELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 20.360.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041406.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.963.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

Notaire

(041208.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

RC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 87.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(041211.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

FFTW FUNDS SELECTION II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.282.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041382.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 82.340.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(041372.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

EUROPEAN FINANCE & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 40.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN FINANCE & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(041373.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

DUTCH INVESTMENT COMPANY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041466.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

LNS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5332 Moutfort, 2, Op der Millebaach.
R. C. Luxembourg B 98.176.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041467.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(041727.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(041724.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(041722.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(041720.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature.

(041717.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

WESTSIDE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 95.379.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041469.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TWEETY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.486.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041472.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 80.252.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04599, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

C. Smith

Gérant

(041559.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 80.252.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04603, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

C. Smith

Gérant

(041562.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 80.252.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04606, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

C. Smith

Gérant

(041563.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

L.G.S.H., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 48.721.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041481.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

DLV INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 92.917.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041474.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

LOCASERV S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 47.939.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041493.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

CATHOM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.085.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041476.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47600

TIONIQUA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.130.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 octobre 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2005.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (03952/000/17)

Le Conseil d'Administration.

ATILIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.464.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 octobre 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (03951/000/17)

Le Conseil d'Administration.

LION BELGIUM SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (en liquidation).

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 43.046.

Hiermit wird allen Anteilhabern der LION BELGIUM, SICAV mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

am 10. Oktober 2005 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Bericht des Liquidators über die Verwendung des Vermögens der SICAV.
2. Bericht des Wirtschaftsprüfers im Hinblick auf die Liquidation.
3. Billigung der Liquidationsabrechnung.
4. Entlastung des Liquidators und des Wirtschaftsprüfers.
5. Abschluss der Liquidation.
6. Bestimmung des Ortes, an dem die Bücher und Schriftstücke der SICAV hinterlegt und für einen Zeitraum von 5 Jahren aufbewahrt werden.
7. Bestimmung des Zeitpunktes, an dem die Gelder und Werte, welche den Gläubigern und Aktionären der SICAV nicht ausgezahlt werden können, bei der Caisse des Consignations hinterlegt werden.
8. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen kein Anwesenheitsquorum. Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 6. Oktober 2005 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft oder in Belgien bei der Deutsche Bank Belgium S.A./NV., 17, Avenue Marnix, B-1050 Brüssel einreichen, aus der

hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilinhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

Luxemburg, im September 2005.

II (03998/1352/31)

UNICORP, UNIVERSAL LUXEMBURG CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.131.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 17 octobre 2005 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005 et affectation des résultats,
- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03948/755/20)

Le Conseil d'Administration.

EASTWOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 26.517.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 18 octobre 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03957/755/17)

Le Conseil d'Administration.

TOURIMONTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 30.516.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 octobre 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2005.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (03908/000/17)

Le Conseil d'Administration.

J.M.M.C. INVESTMENTS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue du Cents.

R. C. Luxembourg B 66.429.

Liquidation judiciaire

Il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} section, siégeant en matière commerciale en date du 14 juillet 2005, que la société J.M.M.C. INVESTMENTS EUROPE S.A., établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, a été dissoute et que sa liquidation a été ordonnée.

Le Tribunal a nommé juge-commissaire, Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateurs, Maître Yvette Hamilius et Maître Céline Pignon, Avocats, demeurant à Luxembourg.

Le même jugement a ordonné aux créanciers de faire au Greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg leur déclaration de créance avant le 3 août 2005.

Pour la société

M^e Y. Hamilius / M^e C. Pignon

Les liquidateurs

Pour copie conforme

M^e Y. Hamilius

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062478.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

BIX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 108.154.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the seventeenth of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minute.

There appeared:

Mr. Antonio Canestro, retired, born on December 29, 1929 in Rome, Italy, residing at 57, avenue de Rochettaz, CH-1009 Pully, Switzerland,

here represented by Mr. Pierre Van Halteren, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 11, 2005.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party intends to incorporate a société à responsabilité limitée unipersonnelle, the Articles of which it has established as follows:

Title I. Form - Object - Name - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, through subsidiaries and/or branches and through permanent or temporary establishments, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the incorporation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of BIX INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other, place within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II. Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) Euro represented by one hundred and twenty-five (125) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III. Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, appointed and revoked by the sole member or, as the case may be, the members.

The managers shall be of Class «A» and/or of Class «B».

Towards third parties the Company is validly bound by the single signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of a Class «A» manager with a Class «B» manager.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

Managers or third parties should be able to represent one or more other manager(s) at managers meetings.

Managers may vote by letter, telegram, telex, telefax or by any written means.

Title IV. Decisions of the Sole Member - Collective Decisions of the Members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the provisions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V. Financial Year - Balance Sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Interim dividends may be distributed to the extent it is permitted and under the conditions foreseen by the law on commercial companies.

Title VI. Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII. General Provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the member(s) shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended.

Subscription and payment

All the shares have been entirely subscribed by Mr. Antonio Canestro, prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500) Euro is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2005.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and eight hundred (1,800.-) Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following is appointed manager of the company for an undefined period and with power to bind the Company by his sole signature:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 64.474, with registered office at 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing party, he signed with Us the notary the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Antonio Canestro, retraité, né le 29 décembre 1929 à Rome, Italie, demeurant au 57, avenue de Rochettaz, CH-1009 Pully, Suisse,

ici représentée par Monsieur Pierre Van Halteren, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 mai 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Forme Juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, soit par l'intermédiaire de filiales et/ou de succursales, soit par l'intermédiaire d'établissements permanents ou temporaires, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, qui sont en relation avec la constitution, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de BIX INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III. Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants seront de catégorie «A» et/ou de catégorie «B».

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie «A» avec un gérant de catégorie «B».

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre support écrit.

Titre IV. Décisions de l'Associé Unique - Décisions Collectives d'Associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V. Année Sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés dans la mesure permise et suivant les conditions prévues par la loi.

Titre VI. Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII. Dispositions Générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associé(s) se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Antonio Canestro, préqualifié.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépens, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents (1.800,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 64.474, avec siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2) Le siège de la Société est fixé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête du comparant le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Halteren, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 58, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(043536.3/230/240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

PENANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.261.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041478.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

GERD BAUER TRAINING MANAGEMENTALITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8325 Capellen, 46, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.103.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041511.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

THE NEW RUSSIA FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.763.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE02675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour THE NEW RUSSIA FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

(041693.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47607

ANDALAR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.527.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041480.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

PLASTICS CONSULTING & INNOVATION (P.C.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.709.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041483.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

DAVLANI S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.531.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041485.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

CELLAMARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 83.542.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041487.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

KEHAM S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 12.603.

Le bilan au 29 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041488.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

HRD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 90.153.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041489.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

SOFINGEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 93.427.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041491.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

MOM PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 45.054.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041515.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

PORTOFINO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 87.512.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE04793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

(041517.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

NEXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.837.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041518.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

SONODICO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 83.428.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041534.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

JUMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 100.266.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041492.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

DARSELLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 84.481.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(041523.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

GBL VERWALTUNG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 93.453.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

GBL VERWALTUNG, S.à r.l.

Signature

(041595.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

TRASAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.933.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

M. van Delirzen

Director

(041638.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

SES ASTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 22.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 17 mai 2005.

R. Bausch

Président du Conseil d'Administration

(041631.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

CHRISTIANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 96.956.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041494.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

LUX-LOG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waïstrooss.
R. C. Luxembourg B 82.248.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(041496.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

STM, SOUDURE TUYAUTERIE MAINTENANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 81.624.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(041849.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ALGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 104, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 96.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALGES, S.à r.l.

G. Weber

Gérant

(041629.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

SOURCE DE TEPELENE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.362.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

(041634.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47611

ORIF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.082.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

(041652.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ORBIS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.049.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour ORBIS SICAV

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(041694.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

THE NEW STAR GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.590.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour THE NEW STAR GLOBAL FUND

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(041699.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

DE VLAMINCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.060.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(041754.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

BANQUE PUILAETCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.169.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(041789.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47612

SAUER-DANFOSS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 93.103.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2004:

Les mandats des trois gérants sont renouvelés:

- Monsieur Andrew Ballantine,
- Maître Charles Ossola,
- Monsieur John Langrick.

Leur mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui approuvera les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041228.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

LUX-INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 76.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-INVESTMENT PARTNERS S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(041160.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

SES GLOBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 81.267.

Les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04210 et BE04211, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 17 mai 2005.

R. Steichen

Le Président du Conseil d'Administration

(041019.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

ATLANTIC LONG TERM FACILITIES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 58.023.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 24 octobre 2005 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 30 juin 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (04038/833/17)

Le Conseil d'administration.

47613

PITCAIRNS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 33.106.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

to be held extraordinarily at the registered office on *October 24th, 2005* at 9.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors in respect of the annual accounts at 31st December 2004;
2. Report of the Commissaire on the annual accounts at 31st December 2004;
3. Approval of the annual accounts at 31st December 2004;
4. Discharge to the directors and to the auditor;
5. Election or re-election of directors and of an auditor;
6. Miscellaneous.

I (04053/000/16)

The Board of Directors.

MANULIFE GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.141.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of MANULIFE GLOBAL FUND will be held at the registered office at 40, avenue Monterey at 11.00 a.m. on *21 October 2005* for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Acceptance of the Audit Report to the Shareholders and approval of the Audited Annual Report for the year ended 30 June 2005.
2. Declaration of Final Dividend.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Election and re-election of the Directors.
5. Re-election of independent Auditor.
6. Approval of an increase of Directors' fees.
7. Miscellaneous.

Voting

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than 19 October 2005. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office. Bearer shareholders wishing to attend the meeting are required to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the company.

I (04067/041/27)

The Board of Directors.

FBP FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.405.

The Board of Directors convene the Shareholders to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held at the registered Office of the Company, 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on *October 14th, 2005* at 11.00 a.m. with the following Agenda:

Agenda:

1. Amendment of Article 29 of the Articles of Incorporation;
2. Ratification of the appointment of Mr Roberto Di Carlo as new member of the Board of Directors;
3. Any other business.

According with the Articles of Incorporation of the Sicav and with the Luxembourg Law dated 10 August 1915, decisions on the Agenda will require a quorum of 50% of the outstanding shares and will be taken on a two thirds majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented.

Terms and conditions to attend the Meeting

The Shareholders will be allowed to attend the Meeting by giving proof of their identity, provided that they have informed the company, at its registered office (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg / Administration FBP FUNDS SICAV), by October 10th, 2005 at the latest of their intention to attend personally the Meeting. The Shareholders who could not attend personally the Meeting can be represented by any person of their convenience or by proxy; in this respect, proxies will be available at the registered office of the company.

In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the company by October 10th, 2005, at the latest.

The persons who will attend the Meeting, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board a blocked certificate of the Shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of an authorised agent or in the books of SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

(04087/755/28)

The Board of Directors.

FLEMING FRONTIER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 49.628.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of FLEMING FRONTIER FUND (the «Company») will be held on *October 21st, 2005* at 11.00 a.m. (Luxembourg time), at the registered office of the Company, as set out above, with the following agenda:

Agenda:

To approve the merger of the Company into JPMorgan FUNDS («JPMF»), a «société d'investissement à capital variable» under the laws of Luxembourg, having its registered office at EUROPEAN BANK AND BUSINESS CENTRE, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg and more specifically, upon hearing:

- (i) the reports of the Board of Directors of the Company and of JPMF explaining and justifying the Merger Proposal published in the Mémorial on September 20th, 2005 and deposited with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg, and
 - (ii) the audit reports prescribed by Article 266 of the law on corporations prepared by DELOITTE S.A.,
- 1) to approve the proposed merger as set forth in the Merger Proposal;
 - 2) to fix October 28th, 2005 or such other date determined at the Meeting upon suggestion of the Chairman of the Meeting being not later than one month after the Meeting, as effective date of the merger (the «Effective Date»), as defined in the Merger Proposal;
 - 3) to approve that on the Effective Date the Company shall contribute all its assets and liabilities (referred to hereinafter as the «Assets») to JPMF in a manner that all assets and liabilities of the Company attributable to each of the classes of the sub-funds set forth in the left hand column below will be attributed to the respective classes of the sub-funds of JPMF set forth in the right hand column below:

Merger of	Into
Fleming Frontier Fund - European Discovery Class A - Distribution Shares	JPMorgan Funds - JPM Europe Micro Cap A (dist) - EUR
Fleming Frontier Fund - Russia Class A - Distribution Shares	JPMorgan Funds - JPM Russia A (dist) - USD
 - 4) to approve that on the Effective Date, in exchange for the contribution of the Assets, JPMF issues, subject to the paragraph below, to the holders of shares of the Company, new shares in JPMF as described in 3) above. The number of shares to be issued in the relevant sub-funds of JPMF for the benefit of the Shareholders of the Company will be equal to the number of shares held by them in the relevant sub-funds of the Company. On the Effective Date, the new shares in JPMF will be issued in registered form;
 - 5) to state that, as a result of the merger, the Company be wound up on the Effective Date and all its shares in issue be cancelled.

The following documents shall be at the disposal of the shareholders for inspection and copies free of charge are available at the registered office of the Company:

- 1) the Merger Proposal;
- 2) the annual reports of JPMF and the Company for the last three corporate years of the Company and of JPMF;
- 3) the reports of the Board of Directors of the Company and of JPMF explaining and justifying the Merger Proposal;
- 4) the audit reports prescribed by Article 266 of the law on corporations prepared by DELOITTE S.A.;
- 5) the current prospectus of JPMF.

Important Information

1) The Company is a fund currently regulated by Part II of the law dated December 20, 2002 relating to undertakings for collective investment and is therefore currently not marketable throughout the European Union (the «EU») whereas JPMF qualifies as an Undertaking for Collective Investments in Transferable Securities («UCITS») and may therefore be marketed freely throughout the EU.

- 2) Investment policy and charging structure of the relevant sub-funds in JPMF
JPMorgan Funds - Europe Micro Cap Fund

Investment Objective: To provide long-term capital growth by investing primarily in European micro-capitalisation companies. A minimum of 67% of the assets of the Sub-fund will be composed of shares of companies listed on an Eligible Market in the EU with a maximum market capitalisation of EUR 800 million at any time.

Investment Manager: JPMorgan Asset Management (UK) Limited

Fund Currency: EUR

Share Class	Initial Charge	Annual Management & Advisory Fee	Operating & Administrative Expenses	Redemption Charge
JPM EUROPE MICRO CAP A (dist) - EUR	5.0%	1.50%	0.40%	0.5%

JPMorgan Funds - Russia Fund

Investment Objective: To provide long-term capital growth by investing primarily in companies in Russia and the other CIS states through either investments in Global Depository Receipts and American Depository Receipts or direct investment in the securities of such companies, including securities listed or quoted on stock exchanges outside Russia and the other CIS states. The Sub-Fund will limit any direct investments or unlisted securities in Russia and the other CIS states (together with any other securities not dealt in on a Regulated Market) to 10% of its net assets; until such time as Russia and/or any of the other CIS states become Regulated Markets.

Investment Manager: JPMorgan Asset Management (UK) Limited

Fund Currency: USD

Share Class	Initial Charge	Annual Management & Advisory Fee	Operating & Administrative Expenses	Redemption Charge
JPM Russia A (dist) - USD	5.0%	1.50%	0.40%	0.5%

The initial charge and annual management and advisory fee remains the same. The operating and administrative expenses have a fixed threshold of 0.40%. A redemption charge of 0.50% will be applicable whereas currently no redemption charge is applicable in the Company.

3) In JPMF dealings and determination of the net asset value are made on a daily basis.

4) The ordinary costs resulting from the merger procedure will be borne by JPMorgan ASSET MANAGEMENT (UK) LIMITED and, accordingly, shareholders participating in the merger will not bear these costs.

Shareholders are reminded that if they do not want to participate in the merger, they may request redemption of the shares in accordance with the provisions of the current Prospectus of the Company. Shareholders are also advised to consult their tax advisers with regard to any possible tax consequences regarding the merger.

Voting

Resolutions on the agenda of the Meeting will require a quorum of 50% of the shares outstanding and will be taken at a majority of two-thirds of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

If the quorum is not reached, a second meeting will be convened for December 5th, 2005 at 11 a.m. (Luxembourg time) with the same agenda. There is no quorum required for the reconvened Meeting and the resolutions will be passed by a majority of two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

Forms of proxy (please see below, under «Voting Arrangements») already received for the meeting to be held on October 21st, 2005 will be used to vote at the further Meeting with the same agenda, if any, to be convened on December 5th, 2005.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the form of proxy (available also at the registered office of the Company or via the Internet site www.jpmorgan.com/assetmanagement/extra) and return it no later than October 19th, 2005 by close of business in Luxembourg at the registered office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000).

I (04094/755/98)

By order of the Board of Directors.

NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 69.260.

The Shareholders of NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, SICAV (the «Company») are hereby informed that the Board of Directors has decided to terminate the Sub-Fund Nordea Investment Management Fund - European Equity Fund as per 28 September 2005 in accordance with paragraph 6 of Chapter 18 «Dissolution and Merger» of the Prospectus. Shares in this Sub-Fund are therefore no longer issued

Luxembourg, 28 September 2005.

(04103/755/12)

The Board of Directors.

47616

BOSTON MERE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 100.225.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *October 21, 2005* at 11.30 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Postponed Annual General Meeting of August 22, 2005 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (03804/755/14)

The Board of Directors.

BESTHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.509.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *18 octobre 2005* à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03862/755/17)

Le Conseil d'Administration.

VIDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.861.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *13 octobre 2005* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04032/755/14)

Le Conseil d'Administration.